



Termes de Référence

pour le Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) Pour l'élaboration d'un document national de définition du paquet de services de prévention combinée du VIH chez les populations clés

*(travailleuses du sexe, hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes
et usagers des drogues injectables)*

Contexte

La Tunisie, avec une prévalence du VIH inférieur à 0.1%, présente une épidémie concentrée chez les populations clés. Depuis des années, le ministère de la Santé adresse de façon spécifique les populations clés que sont les Hommes ayant des rapports Sexuels avec d'autres Hommes (HSH), les usagers des Drogues Injectables (UDI) et les Professionnel(le)s du Sexe (PS).

Ainsi avec l'appui technique et financier du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, des interventions de prévention et de prise en charge de l'infection à VIH sont menées en direction de ces populations pour réduire la prévalence du VIH en Tunisie. Afin d'offrir des services de qualité à ces populations clés, le Programme National de Lutte contre le SIDA et les IST (PNLS) élabore et met à la disposition de tous les acteurs les directives et normes. Cependant, il s'avère que le VIH ne peut plus être la seule raison de l'intensification des interventions à l'endroit de ces populations car elles sont disproportionnellement infectées et affectées non seulement par le VIH mais aussi par d'autres pathologies telles que les hépatites virales, et les violences basées sur le genre.

La Tunisie s'engage à renforcer la réponse nationale au VIH en se concentrant sur les populations clés les plus exposées au virus, notamment les travailleuses du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes et les usagers de drogues injectables. Dans le cadre de cette approche, il est essentiel de définir un paquet de services de prévention combinée spécifique pour ces populations, adapté aux besoins et aux réalités locales.

Dans l'optique d'orienter et d'harmoniser les interventions de la prévention combinée, un document national de définition de la prévention combinée sera élaboré pour les PS, HSH et UDI.

Ce document de définition nationale de prévention combinée sera une référence pour les acteurs aussi bien du système sanitaire que communautaire. Le PNLS procède au recrutement d'un consultant national pour l'élaboration d'un document national de définition de la prévention combinée (modules, guide d'utilisateur et manuel de référence) et la méthodologie de l'intégration de cette définition dans les actes de prévention et prise en charge du VIH clinique et communautaire.

Les présents termes de référence précisent les conditions de recrutement du consultant. Le document élaboré fera l'objet d'une validation au cours d'un atelier qui réunira les acteurs intervenant dans la lutte contre le VIH en Tunisie.

Objectifs de la Consultation

1. Objectif général :

L'objectif principal de cette consultation est d'élaborer un document national définissant le paquet de services de prévention combinée du VIH destiné aux populations clés en Tunisie ainsi la méthodologie pour l'intégration de cette définition nationale dans les actes de prévention et prise en charge du VIH clinique et communautaire. Ce document servira de guide pour les acteurs de la santé, les professionnels de la santé et les partenaires impliqués dans la prestation de services de prévention du VIH.

2. Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, le consultant national sera chargé de :

- Identifier et analyser les acquis et insuffisances en matière de prévention et de prise en charge du VIH.
- Élaborer des modules de prévention combinée dans le milieu communautaire et sanitaire.
- Proposer un draft de définition nationale de prévention combinée (modules, guide d'utilisateur et manuel de référence).
- Valider le document de la définition nationale de prévention combinée au cours d'un atelier.

Tâches de la Consultation

Pour l'atteinte des objectifs ci-dessus, le Consultant travaillera sous la supervision du PNLS.

Le consultant sera chargé de :

- Élaborer l'approche méthodologique pour la conduite de la mission ;
- S'accorder avec le PNLS sur la note méthodologique, l'organisation et le planning du travail pour l'élaboration du document de définition de prévention combinée ;
- Passer en revue les données épidémiologiques nationales et internationales pour comprendre les besoins spécifiques des populations clés en matière de prévention du VIH ;
- Examiner les meilleures pratiques internationales et les directives techniques pour la prévention combinée du VIH chez les populations clés ;
- Mener des consultations avec les parties prenantes nationales, y compris les représentants du ministère de la Santé, les organisations de la société civile et les communautés des populations clés ;
- Identifier les services de prévention combinée du VIH les plus appropriés pour chaque population clé, en tenant compte de leur vulnérabilité et de leurs besoins spécifiques ;
- Développer un cadre détaillé du paquet de services de prévention combinée du VIH, comprenant les interventions clés, les stratégies de mise en œuvre, les protocoles de prestation de services, les mécanismes de suivi et d'évaluation, et les recommandations pour l'intégration des services ;
- Produire le draft zéro du document de définition de la prévention combinée en direction des PS, HSH et UDI ;
- Faciliter des réunions avec le PNLS et ces partenaires techniques ;
- Faciliter l'atelier de validation du document de définition de prévention combinée pour les populations clés regroupant toutes les parties prenantes (publiques, associatives et communautaire) ;

- Présenter les résultats de la consultation dans un rapport final décrivant le document national de définition du paquet de services de prévention combinée du VIH chez les populations clés en Tunisie ;
- Finaliser le document de définition (modules, guide d'utilisateur, manuel de référence) en prenant en compte les commentaires et les recommandations issues de l'atelier de validation.

Livrables Attendus

Le PNLS attend du consultant :

- La note méthodologique,
- Le document de définition (modules, guide d'utilisateur, manuel de référence) sur la prévention combinée, validé et disponible, y compris ses annexes (bibliographie, etc...),
- Rapport final de la consultation.

Le consultant remettra les versions électroniques et papiers de tous les documents produits dans le cadre de la consultation à la Direction des soins de Santé de Base/PNLS.

Durée et Honoraires de la Consultation

Le consultant(e) national(e) sera recruté pour une durée de 35 jours ouvrés dans un intervalle de 45 jours calendaires à partir de la date de signature du contrat. Les honoraires du Consultant(e) national(e) seront payés par le PNLS sur la subvention NFM 3 du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme.

Documents et Outils de Travail

Le PNLS mettra à la disposition du consultant(e) les documents nécessaires aux travaux. Le PNLS prendra en charge l'organisation de l'atelier de validation en collaboration avec les partenaires techniques et financiers de la lutte contre le VIH/SIDA.

Profil du Consultant

Le consultant doit posséder les qualifications et l'expérience suivantes :

- Une expertise dans le domaine du VIH/Sida ;
- Une bonne connaissance des meilleures pratiques internationales et des directives techniques en matière de prévention du VIH chez les populations clés ;
- Une expérience dans l'élaboration de documents stratégiques ou de plans d'action liés au VIH ou autres ;
- Avoir une expérience professionnelle de cinq ans minimum en Tunisie dans le domaine de la prise en charge ou de la lutte contre le VIH chez les PVVIH et/ou populations clés ;
- Une bonne compréhension de la vision stratégique nationale de lutte contre le sida ;
- Une capacité démontrée à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales et internationales. Le travail auprès des populations clés est un atout.
- Une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.

Modalités de paiement

- 30% à la réception de la note méthodologique ;
- 40% à la réception du document de définition (modules, guide d'utilisateur, manuel de référence) ;
- 30% à la réception du rapport définitif suite à l'atelier de validation.

Modalités des candidatures

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invités à soumettre :

- Une note méthodologique et calendrier de mise en œuvre ;
- Le CV reprenant les expériences les plus pertinentes.

Modalités d'envoi des candidatures

Les personnes intéressées doivent envoyer leur dossier de candidature par mail à l'adresse suivante :

dssb.dssb@rns.tn

Avec la mention :

Candidature pour le recrutement de consultant(e) (Ref. Act 87 NFM3)

et ce avant le **28 juillet 2023 à 12h00**